

Initiatives ministérielles

de la vieillesse en 1989 a représenté 500 millions de dollars de plus. Les augmentations apportées à la surtaxe générale de 3 p. 100, au pro rata, qui commencent en 1990 lui apportent 1,1 milliard de dollars. La surtaxe sur les revenus élevés était calculée au pro rata pour 1989 et a été augmentée de 3 p. 100 en janvier, ce qui représente 165 millions de dollars. La liste s'allonge indéfiniment. La quantité d'argent que le gouvernement a perçu des Canadiens est incalculable.

Quel est le résultat pour nous ici? Le gouvernement veut que nous approuvions un autre projet de loi portant pouvoir d'emprunt pour 25,5 milliards de dollars. Les questions qu'on se pose dans tout le pays et dans Winnipeg-Nord-Centre sont les suivantes: quand cela va-t-il s'arrêter? quand va-t-on inculquer au gouvernement un peu de bons sens? Quand va-t-on l'empêcher d'imposer des taxes et d'emprunter? Quand va-t-il se préoccuper à nouveau de nous?

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa longue description détaillée de ce que le gouvernement accomplit dans le secteur financier. Je me demande s'il ne pourrait pas nous parler un peu plus longuement de l'impact qu'ont sur les Canadiens à revenus modestes les dépenses ainsi que les taxes et les emprunts du gouvernement.

M. Walker: Monsieur le Président, on ne sait pas où commencer quand on parle des pauvres au Canada. Vous ne savez pas si vous devriez parler de la difficulté additionnelle qu'éprouve l'étudiant qui, à des fins administratives, est forcé de payer une surcharge de 3 p. 100 sur son emprunt. C'est à se demander pourquoi taxer les pauvres qu'on essaye d'aider. Pouvez-vous imaginer un service de bien-être qui fait payer les gens pour leur droit à des prestations? C'est ce que fait le gouvernement. Il dit: «Si vous êtes pauvre à ce point-là, empruntez pour aller à l'école, mais payez-nous 3 p. 100 de l'emprunt si vous voulez l'argent.» Si un banquier traitait les pauvres de cette façon-là, le public se révolterait. Le gouvernement se cache derrière le premier ministre et dit d'un ton moralisateur: «Eh bien, c'est que nous coûte l'administration du programme, nous n'avons pas le choix.»

Dans le peu de temps dont je dispose, où commencer à parler de la pauvreté des autochtones? À cause de la nouvelle politique du gouvernement, dévoilée par le secrétaire d'État qui ne semble pas se rendre compte de ce qu'il a fait, ils ne peuvent même plus communiquer entre eux. Ils ne peuvent même pas bâtir l'infrastructure

qui leur permettrait de faire comprendre leur situation désespérée aux autres Canadiens et leur expliquer ce qu'ils font. Ils ne voyagent pas en avion tous les jours. Ils ne sont pas comme des gens qui voyagent pour affaires. Ils essayent de se comprendre les uns les autres et de développer un esprit commun entre les 300 000 à 500 000 autochtones au Canada. Au moment où ils ont besoin de nous, au beau milieu d'une enquête judiciaire sur le traitement injuste dont ils ont été victimes, nous leur enlevons les ressources dont ils ont besoin pour communiquer et nous leur souhaitons bonne chance. Cette attitude est à l'origine des reproches qu'on adresse au gouvernement.

• (1800)

Le parti d'opposition n'est pas seul à penser ainsi. Voici ce que le Conseil canadien de développement social a dit à propos du budget: «Si nous avons eu huit années consécutives de croissance économique, pourquoi cette sixième année consécutive de compressions des programmes sociaux?»

La question est critique. Pourquoi, après tant de croissance? Nous savons que le premier ministre aime parler de création d'emplois, mais que dit-il de la misère qu'il a créée pas les compressions budgétaires? Je n'entends rien. Qui entend quelque chose? Personne.

Pour ces raisons, et à cause de ce qui est arrivé aux pauvres, nous sommes fermement opposés à ce projet de loi portant pouvoir d'emprunt.

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona): Monsieur le Président, tout débat sur le pouvoir d'emprunt est une occasion de parler de beaucoup de choses et j'espère avoir l'occasion d'aborder un certain nombre de questions d'orientation au cours de mes remarques.

Aujourd'hui, pendant la période des questions, lorsque le député de Nickel Belt est intervenu, j'ai eu l'impression qu'on nous donnait un aperçu très commode, si vous voulez, de la scène politique au Canada. Vous n'êtes pas sans savoir que, tous les mercredis, le député de Nickel Belt décerne le prix de la société parasite de la semaine à une compagnie choisie parmi les trois qui sont citées pour parrainage tous les mercredis, et ces entreprises possèdent invariablement les mêmes caractéristiques. Elles sont grandes, elles ne paient pas d'impôt, mais, dans beaucoup de cas, bien qu'elles ne puissent payer d'impôt selon la définition du gouvernement, elles sont trop